JOUY

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres Nord Est

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
RENTRÉE 2022/2023

Réservé uniquement aux nouveaux élèves
-aucune démarche à effectuer pour les élèves déjà scolarisés-

Nous procéderons aux inscriptions scolaires 2022/2023, prioritairement de façon dématérialisée.

1- **Vous pouvez, dès à présent, et au plus tard d'ici le 13 mai 2022, envoyer vos demandes d'inscriptions ainsi que les documents attendus, par courriel à : mairie@jouy28.com**

Attention, pour ceux qui ont déjà des aînés inscrits à l'école de JOUY, vous devez impérativement déposer ces documents sur le « PORTAIL FAMILLES » https://portail.berger-levrault.fr/MairieJouy28300/accueil onglet espace famille :

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Carnet de santé avec vaccinations à jour.

2- Dès réception du certificat de scolarité de votre enfant**, transmis par la mairie par courriel entre le 24 avril 2022 et le 13 mai 2022 ; vous devrez inscrire votre enfant à l'école (Tél. : 02.37.22.30.37).**

Les inscriptions à l'école se dérouleront :

- ***les mardis de 08 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 00,***
- ***les autres jours aux heures de sortie, soit à 11 h 45 ou à 16 h 45,***
- ***en dehors de ces périodes, vous pouvez solliciter un rendez-vous à l'adresse courriel de l'école : ec-prim-jouy-28@ac-orleans-tours.fr***

Une visite de l'école aura lieu le samedi 18 juin 2022 à 10 h 00 pour les nouveaux arrivants.